

# DICTIONNAIRE DES SCIENCES NATURELLES,

DANS LEQUEL

ON TRAITÉ MÉTHODIQUEMENT DES DIFFÉRENS ÊTRES DE LA NATURE, CONSIDÉRÉS SOIT EN EUX-MÊMES, D'APRÈS L'ÉTAT ACTUEL DE NOS CONNOISSANCES, SOIT RELATIVEMENT A L'UTILITÉ QU'EN PEUVENT RETIRER LA MÉDECINE, L'AGRICULTURE, LE COMMERCE ET LES ARTS.

SUIVI D'UNE BIOGRAPHIE DES PLUS CÉLÈBRES  
NATURALISTES.

Ouvrage destiné aux médecins, aux agriculteurs, aux commerçans, aux artistes, aux manufacturiers, et à tous ceux qui ont intérêt à connoître les productions de la nature, leurs caractères génériques et spécifiques, leur lieu natal, leurs propriétés et leurs usages.

PAR

Plusieurs Professeurs du Jardin du Roi, et des principales  
Écoles de Paris.

*TOME VINGT-UNIÈME.*



F. G. LEVRAULT, Éditeur, à STRASBOURG,  
et rue des Fossés M. le Prince, N.º 33, à PARIS.

LE NORMANT, rue de Seine, N.º 8, à PARIS.

1821.

*Le nombre d'exemplaires prescrit par la loi a été  
déposé. Tous les exemplaires sont revêtus de la signature  
de l'éditeur.*

*F. G. Levrault*

Liste des Auteurs par ordre de Matières.

Physique générale.

M. LACROIX, membre de l'Académie des Sciences et professeur au Collège de France. (L.)

Chimie.

M. CHEVREUL, professeur au Collège royal de Charlemagne. (Ca.)

Minéralogie et Géologie.

M. BRONGNIART, membre de l'Académie des Sciences, professeur à la Faculté des Sciences. (B.)

M. BROCHANT DE VILLIERS, membre de l'Académie des Sciences. (B. ou V.)

M. DEFRANCE, membre de plusieurs Sociétés savantes. (D. F.)

Botanique.

M. DESFONTAINES, membre de l'Académie des Sciences. (D. S. V.)

M. DE JUSSIEU, membre de l'Académie des Sciences, prof. au Jardin du Roi. (J.)

M. MIRBEL, membre de l'Académie des Sciences, professeur à la Faculté des Sciences. (B. M.)

M. HENRI CASSINI, membre de la Société philomatique de Paris. (H. Cass.)

M. LEMAN, membre de la Société philomatique de Paris. (L. M.)

M. LOISELEUR DESLONGCHAMPS, Docteur en médecine, membre de plusieurs Sociétés savantes. (L. D.)

M. MASSEY. (M. S.)

M. POIRET, membre de plusieurs Sociétés savantes et littéraires, continuateur de l'Encyclopédie botanique. (P. M.)

M. DE TUSSAC, membre de plusieurs Sociétés savantes, auteur de la Flore des Antilles. (D. T.)

MM. DE HUMBOLDT et RAMOND donneront quelques articles sur les objets nouveaux qu'ils ont observés dans leurs voyages, ou sur les sujets dont ils se sont plus particulièrement occupés. M. DE CANDOLLE nous a fait la même promesse.

M. F. CUVIER est chargé de la direction générale de l'ouvrage, et il coopérera aux articles généraux de zoologie et à l'histoire des mammifères. (F. C.)

Zoologie générale, Anatomie et Physiologie.

M. G. CUVIER, membre et secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, prof. au Jardin du Roi, etc. (G. C. ou CV. ou C.)

Mammifères.

M. GEOFFROY, membre de l'Académie des Sciences, professeur au Jardin du Roi. (G.)

Oiseaux.

M. DUMONT, membre de plusieurs Sociétés savantes. (Ca. D.)

Reptiles et Poissons.

M. DE LACÉPÈDE, membre de l'Académie des Sciences, professeur au Jardin du Roi. (L. L.)

M. DUMERIL, membre de l'Académie des Sciences, professeur à l'École de médecine. (C. D.)

M. CLOQUET, Docteur en médecine. (H. C.)

Insectes.

M. DUMERIL, membre de l'Académie des Sciences, professeur à l'École de médecine. (C. D.)

Crustacés.

M. W. E. LEACH, membre de la Société royale de Londres, Correspondant du Muséum d'histoire naturelle de France. (W. E. L.)

Mollusques, Vers et Zoophytes.

M. DE BLAINVILLE, professeur à la Faculté des Sciences. (D. B.)

M. TURPIN, naturaliste, est chargé de l'exécution des dessins et de la direction de la gravure.

# DICTIONNAIRE

DES

## SCIENCES NATURELLES.

HEP

**HÉPAR.** (*Chim.*) Autrefois on appeloit *hepar* plusieurs sulfures, comme ceux de potasse, de soude, parce qu'ils ont une couleur rouge-brune qui a de la ressemblance avec celle du foie. (*Ch.*)

**HEPATARIA.** (*Bot.*) Les caractères de ce genre, établi par Rafinesque, nous sont inconnus. Ce botaniste cite simplement deux de ses espèces, *cuneata*, *erecta*, et nous apprend qu'elles ressemblent, ainsi que d'autres qu'il ne nomme pas, à des *Tremelles*. (*LEM.*)

**HÉPATE;** *Hepatus*, Latr. (*Crust.*) Genre établi par M. Latreille pour les crabes dont les bords du test sont finement dentelés, et les serres comprimées en crêtes. Il ne renferme qu'une seule espèce, le *cancer annularis* d'Olivier, *calappa angustata* de Fabricius, que M. Latreille nomme *hepatus fasciatus*. (*F. C.*)

**HÉPATE** (*Ichthyol.*), nom d'un poisson du genre *LABRE*. Voyez ce mot et *HOLOCENTRE*. (*H. C.*)

**HEPATICÀ.** (*Bot.* = *Crypt.*) Nos vieux botanistes, et particulièrement Tabernæmontanus, Brunfelsius, Lonicerus, les Bauhin, etc., ont désigné par *hepatica*, *hepatica fontana* et *lichen petræus*, les espèces les plus communes du genre *Marchantia*, et particulièrement le *marchantia polymorpha* et ses variétés, qui reçoivent vulgairement les noms d'*hépatique*

Les holostes sont de petites plantes herbacées, à feuilles opposées, et à fleurs terminales et axillaires. Elles ont beaucoup de rapports avec les *alsine* et les *arenaria*. On en connoit cinq à six espèces, dont une est indigène et les autres exotiques. Comme ces plantes ne présentent aucun intérêt sous le rapport de leurs propriétés, nous nous contenterons de décrire ici la plus commune.

HOLOSTE EN OMBELLE : *Holosteum umbellatum*, Linn., *Spec.*, 130; Lam., *Illust.*, t. 51, fig. 1; *Holosteum caryophyllatum arvense*, Tabern., *Icon.*, 233. Sa racine est fibreuse, annuelle; sa tige est droite, simple, ou rameuse dès la base, haute de trois à six pouces, garnie de feuilles ovales-oblongues, glabres, d'un vert glauque, distantes; ses fleurs sont blanches, assez petites, solitaires sur leur pédoncule, et disposées cinq à six ensemble au sommet des tiges; les pédoncules sont filiformes et deviennent pendans après la floraison. Cette plante est commune, au commencement du printemps, dans les champs, les lieux secs et sur les vieux murs. (L. D.)

HOLOSTEUM. (*Bot.*) Les plantes que Dioscoride et Pline désignoient sous ce nom, sont plusieurs espèces de plantes à feuilles étroites, présentées par C. Bauhin avec la même dénomination. Ruellius et Lobel nomment aussi *holosteum* ou *holostium* le *stellaria holostea*, plante caryophyllée; l'*holostium* ou *holosteum* de Matthioli est un jonc, *juncus bufonius*, Tabernæmontanus nomme *holostium petræum* une fougère qui est l'*asplenium septentrionale*, et *holosteum caryophyllæum* une plante dont Tournefort avoit fait un *alsine*. Linnæus, voulant faire de ce dernier un genre, lui a restitué le nom de *holosteum*, qui a été conservé, quoiqu'Adanson ait voulu lui donner celui de *meyera*. (J.)

HOLOSTEUS. (*Ichthyol.*) Voyez HOLASTEUS. (H. C.)

HOLOSTIUM DES ROCHERS. (*Bot.*) Tabernæmontanus, dans ses *Icones plantarum*, représente sous le nom d'*holostium petræum*, pag. 736, cette jolie petite fougère d'Europe que Linnæus a désignée par *acröstichum septentrionale*. Cette plante est l'*holostium alterum* de Lobel, *Adv.* On a écrit aussi *Holosteum*. (LEM.)

HOLOTHURIE, *Holothuria*. (*Actinoz.*) Genre d'animaux du type des actinozoaires ou radiaires, que Linnæus et Bru-

de Blainville, H. N. S. vol. 21. 310. 319 (1821)

guières plaçoient parmi leurs vers mollusques, et que Pallas, et par suite MM. Cuvier et de Lamarck, en étudiant mieux leurs rapports, ont rangés auprès des astéries et des oursins: celui-là, sous le nom d'échinodermes pédicellaires, et celui-ci dans sa section des fistulides, dans laquelle il fait entrer aussi les actinies. Nous faisons aussi de ce genre, que l'on pourra aisément subdiviser en plusieurs petites sections, la base de notre premier ordre de la classe des échinodermes, dont la dénomination nous paroît devoir être changée en celle de polycérodermaires. Les caractères de ce genre, ou mieux, peut-être, de cette famille, peuvent être exprimés ainsi: Corps plus ou moins allongé, quelquefois véritablement vermiciforme (comme dans les fistulaires), le plus souvent cylindrique, éminemment contractile dans tous ses points, et pourvu d'espèces de tentacules papilliformes, contractiles et disposés d'une manière un peu variable; la bouche terminale, orbiculaire, quelquefois soutenue par des espèces de cartilages, et constamment pourvue de tentacules disposés d'une manière rayonnée et plus ou moins dichotomisés; l'anus également terminal à l'extrémité postérieure du corps.

Plusieurs auteurs, comme Hill, Brown et Baster, ont donné le nom d'actinie à ce genre; Linnæus lui donna quelque temps celui de *Priapus*; Gärtner préféra la dénomination d'*hydra*, et confondit avec ces animaux les actinies proprement dites. C'est ce qu'imita Boadsch. Pallas revint au nom d'actinie, qu'il partagea en deux phalanges, l'une qui comprend les holothuries, et l'autre les véritables actinies. Forskal a nommé celles-là fistulaires, et celles-ci priapes.

Les holothuries, que les anciens comprenoient assez ordinairement sous le nom vague de *purgamenta maris* ou de *pudenda marina*, à cause de quelque ressemblance avec l'organe exciteur mâle de l'homme, se trouvent, à ce qu'il paroît, dans toutes les mers, dont elles habitent essentiellement les parties les plus profondes, jusqu'à trois cents pieds et plus: c'est même à cela que semble être due la singularité qu'offrent ces animaux, de vomir pour ainsi dire leur canal intestinal, à cause de la grande différence de pression. Elles se tiennent plus particulièrement dans la vase et dans les anfractuosités, où elles se fixent au moyen des espèces de ventouses ou tentacules papilli-

formes dont certaines parties de leur corps sont pourvues. Elles peuvent, au moyen de ces organes, se traîner sur les corps sous-marins et ainsi changer de place; mais il paroît qu'elles le peuvent également faire, soit par des flexions alternatives de leur corps, à la manière des vers, soit même en remplissant leur corps d'eau et en la lançant avec force par l'anus, de manière à pouvoir nager en s'aidant de leurs tentacules. Elles se nourrissent d'animaux marins assez forts. On pense qu'elles sont hermaphrodites, et qu'elles se reproduisent par des gemmules internes, comme les actinies; ce qui a fait dire qu'elles sont vivipares. Fabricius dit, en effet, qu'il a trouvé dans la partie anale d'un individu une jeune holothurie nageant librement.

L'organisation des holothuries avoit été étudiée par plusieurs anatomistes, et entre autres par M. Boadsch et par Vahl, mais d'une manière assez incomplète. M. Tiedmann, dans la Dissertation qui a remporté le prix proposé par l'Académie des sciences de Paris, a beaucoup avancé nos connaissances à ce sujet. Nous allons donner l'extrait de son travail, en y joignant ce que nous avons vu nous-même.

L'enveloppe de l'holothurie est formée par une peau épaisse, très-contractile et dans laquelle on trouve un derme celluleux fort épais, en dehors duquel est le réseau muqueux coloré, avec son épiderme fort peu sensible, et en-dessous la couche musculieuse, qui, dans l'espèce que j'ai disséquée, forme cinq doubles bandes étendues d'une extrémité à l'autre. C'est dans les intervalles qui séparent ces bandes que se voient les tentacules, rétractiles à l'intérieur, et pouvant agir à la manière des ventouses en s'appliquant sur les corps; ils forment aussi cinq doubles bandes dans toute la longueur de l'animal. Dans d'autres espèces, ils se rassemblent dans des lieux particuliers, et alors ne donnent plus à l'animal la forme radiaire. A l'extrémité antérieure et ordinairement terminale du corps se trouve une sorte d'entonnoir dans le fond duquel est la bouche: celle-ci est bordée à l'extérieur par un cercle de tentacules fort singuliers, ramifiés et se dichotomisant d'une manière variable; ils étoient au nombre de dix dans l'individu que j'ai disséqué. Ils sont formés par le redoublement de la peau, qui, après avoir tapissé le fond de

l'entonnoir et s'être amincie, forme le pédicule de chacun. Dans ce pédicule, qui est creux, est un vaisseau à parois fort minces. Ces tentacules se subdivisent ensuite, d'une manière irrégulière, en branches plus ou moins nombreuses, plus ou moins allongées, coniques, toujours formées par une membrane blanche fibreuse, et à l'extrémité desquelles on voit enfin de petites ramifications blanchâtres qu'on ne peut mieux comparer qu'aux folioles des sensitives.

Dans l'intérieur de cette enveloppe, qui est blanche, fibreuse et nacréée comme le derme lui-même, existe un canal formé par une membrane fort mince, qui se répand dans toutes les ramifications, et ce canal n'est qu'un appendice de la bouche.

La bouche proprement dite, placée au fond de l'entonnoir qui est bordé par les tentacules, est ronde; ses bords sont assez minces, formés en dehors par la peau noire qui a tapissé l'entonnoir, et en dedans par la membrane buccale.

Tout ce bord est creux, c'est-à-dire qu'un canal rond assez grand règne dans toute sa circonférence. On trouve dans ce canal cinq espèces de culs-de-sac ou poches aveugles.

Il n'y a certainement aucune trace de dents autour de cette bouche; on y aperçoit bien des espèces de replis sigmoïdes dirigés en arrière, au nombre de cinq, mais qui appartiennent à la membrane buccale.

Après ce premier orifice, on arrive dans une cavité buccale assez grande, ovale, toujours ouverte par la disposition de certaines pièces extérieures comme cartilagineuses: elle est libre dans la cavité viscérale, un peu comme la masse buccale des mollusques céphalés, et elle a, en effet, les muscles propres à la mouvoir. On dit qu'il y a des espèces de glandes salivaires; mais j'avoue n'en avoir pas vu.

Le canal intestinal qui en naît est fort long et d'un diamètre égal; il fait un assez grand nombre de replis, qui sont attachés aux parois de la cavité par une sorte de mésentère, ou de membrane hyaline fort mince, qui se termine vers la moitié du corps. L'estomac forme un renflement assez peu considérable; il se termine en arrière et dans la ligne médiane par un orifice arrondi qui s'ouvre dans une sorte de cloaque: c'est une vessie ovale, dont les parois sont épaiss-

ses, musculaires, contractiles, et qui est fortement attachée à la partie postérieure du corps.

Dans ce cloaque se termine également ce que l'on regarde comme l'appareil de la respiration : il est formé par une sorte d'arbre creux extrêmement ramifié, et dont les rameaux se réunissent successivement en branches et en tronc, en allant d'avant en arrière; celui-ci s'ouvrant dans le cloaque. Il paroît que cet organe peut, à la volonté de l'animal, se remplir ou se vider d'eau, ce qui, sans doute, peut aussi servir à sa locomotion.

M. Tiedmann admet de plus une espèce de circulation bornée qui appartiendroit uniquement au canal intestinal, et qui seroit exécutée par un double système de vaisseaux fort compliqués et avec les ramifications duquel s'entrelaceroit l'un des arbres circulatoires.

D'après le même observateur, les holothuries seroient pourvues des deux sexes. L'ovaire est évidemment formé par un nombre extrêmement considérable de petits tubes qui, en se réunissant par faisceaux plus ou moins nombreux, finissent par aboutir à la bouche par un oviducte unique. A une certaine époque de l'année, ces ovaires acquièrent un développement extrêmement considérable, et se remplissent d'une matière de couleur rouge orangée, un peu granuleuse, formée, sans doute, par une quantité innombrable de petits œufs.

Ces organes sont fort aisés à voir, et l'analogie porte à les considérer comme des ovaires. Il n'en est peut-être pas tout-à-fait de même de ceux que M. Tiedmann pense être les organes mâles, de manière que ces animaux seroient hermaphrodites. Ce sont des organes également filiformes, et qui sont susceptibles d'une grande extension et d'un grand développement, à l'époque, il est vrai, où les ovaires acquièrent le leur.

Les espèces de ce genre ou de cette petite famille paroissent être assez nombreuses, et surtout dans les mers des pays froids; mais elles ont été assez généralement trop mal décrites pour être caractérisées. On a déjà essayé d'y introduire quelques petites coupes génériques. Ainsi M. de Lamarck a séparé les espèces dont les tentacules sont formés par de

petits disques denticulés et pédiculés, pour en faire son genre FISTULAIRE (voyez ce mot). M. Ocken avoit déjà étendu ces divisions beaucoup plus loin; puisqu'il a établi quatre genres, d'après la considération de la disposition des tubes rétractiles et la forme du corps. M. G. Cuvier s'est borné à répartir la plupart des espèces dans de petites sections établies à peu près d'après les mêmes principes que les genres de M. Ocken, et en insistant surtout sur la disposition de plus en plus générale des tubes rétractiles des pieds. Comme ces animaux sont extrêmement déformés quand on les a conservés pendant quelque temps dans l'alcool, il est réellement assez difficile de bien caractériser les espèces. Nous allons cependant tenter de le faire, spécialement pour appeler l'attention des observateurs sur cette petite famille, que l'on doit d'autant moins négliger, qu'elle semble former un passage des animaux radiaires aux vers, peut-être même aux mollusques: on trouve en effet des espèces qui ont tout-à-fait la forme des thalassèmes, et d'autres qui ressemblent au premier abord à quelques doris.

A. *Espèces qui ont le corps assez court, plus bombé d'un côté que de l'autre, et les tubes rétractiles sur la face plane seulement; la peau dure et souvent écailleuse en-dessus, molle en-dessous; les ouvertures du canal intestinal plus ou moins supérieures; les tentacules buccaux ordinairement assez développés.*

Ces espèces restent essentiellement au fond des mers, où elles rampent presque comme des limaces, mais toujours au moyen des tubes rétractiles.

L'HOL. PHANTAPE : *H. phantapus*, Mull., *Zool. Dan.*, tab. 112, 113, copiée dans l'Enc. méth., pl. 86, fig. 1 — 3. Corps subcylindrique, couvert de petites écailles calcaires en-dessus, subplane, mou, et garni de trois rangs de papilles rétractiles en-dessous; l'anus est pourvu de dix tentacules simples, rétractiles, et la bouche de dix tentacules rameux. Des mers du Nord.

L'H. FEDILLÉE : *H. frondosa*, Gunn., *Act. Stock.*, 1767. Le corps ovale-oblong, lisse; dix tentacules plus longs que la tête et rameux.

M. G. Cuvier regarde cette espèce comme identique avec

*H. pentactes*; mais cela n'est pas probable, surtout si la figure de l'Enc. méth., pl. 85, fig. 7, 8, est copiée de Gunner: en ce cas il est évident que c'est une espèce différente.

L'H. ÉCAILLEUSE; *H. squammata*, Mull., *Zool. Dan.*, I, tab. X, copiée dans l'Enc. méth., pl. 87, fig. 10 — 12. Petite espèce ovale, couverte d'écaillés en-dessus, plane sous le ventre qui est pourvu de papilles; l'anus en-dessus; huit tentacules pinnatifides blancs à la bouche. Des mêmes mers.

L'H. DE CUVIER; *H. cuvieria*, G. Cuv., Règne anim., pl. XV, fig. 9. Corps ovale, comme rugueux; l'anus supérieur entouré de cinq tentacules squamiformes; les tentacules de la bouche au nombre de dix (?) et presque filiformes. Des mers de l'Australasie?

B. Espèces dont le corps est subprismatique, quelquefois cylindrique, ordinairement allongé; la peau coriace; le dos étant encore assez distinct du ventre, qui est assez plat et pourvu de tubes préhensiles dans toute son étendue.

L'H. DE COLUMNA; *H. Columnæ*, G. Cuv., Fab., *Column. aquat.*, XXVI, 1. Grande espèce de la Méditerranée, qui atteint plus d'un pied, et dont les parties latérales du corps sont presque carenées.

C'est M. Cuvier qui a proposé de distinguer cette espèce de l'*H. tubulosa*, avec laquelle Gmelin la confond.

L'H. LIMACE; *H. maxima*, Forsk., *Faun. Arab.*, pag. 121, tab. 58, fig. B b. Corps rigide, subtétragone; le dessus noir, offrant trois angles mal formés, et le dessous plat et blanc; les tentacules nombreux, filiformes et élargis à leur extrémité en une espèce de disque multifide au sommet.

M. de Lamarek en fait une espèce de son genre FISTULAIRE. Elle est de la mer Rouge.

L'H. ÉLÉGANTE; *H. elegans*, Mull., *Zool. Dan.*, I, fig. 1, 2; *Encycl. méth.*, pl. 86, fig. 9, 10. Corps allongé, rougeâtre en-dessus, blanc en-dessous; des papilles acuminées sur six rangs sur le dos; bouche terminale pourvue de vingt tentacules courts et ayant au sommet un faisceau de fibres noueuses. Des mers du Nord.

L'H. TUBULEUSE; *H. tubulosa*, Gmel.; *Hydra*, Boadsch, *Anim. mar.*, pl. VI et VII. Espèce très-voisine de la précé-

dente; le dos couvert de tubercules pointus; la bouche entourée de vingt tentacules courts, élargis en étoile au sommet.

C'est l'*H. tremula* de Linn., *Syst. nat.*, ed. XII. Elle est de la Méditerranée.

L'H. DE DICQUEMARE; *H. Dicquemarii*, Cuv.; la FLEURLARDE, Dicquem., *Journ. de phys.*, 1778, Oct., pl. 1, fig. 1. Corps subpentagone, un double rang de tubercules sur les deux angles supérieurs; les tubes préhensiles sur les trois inférieurs; dix tentacules ramifiés à la bouche, dont les deux inférieurs plus courts.

Trouvée sur les huîtres de la rade du Havre.

L'H. APPENDICULÉE; *H. appendiculata*, De Blainv. Espèce des mers de l'île de France, ovale ou un peu déprimée; les tubes sur trois rangs inférieurs; les tentacules de la bouche très-courts, à peine trifurqués, au nombre de douze. L'anus recouvert d'une sorte d'appendice.

L'H. BARILLET; *H. doliolum*, Lamk.; *Actinia doliolum*, Pallas, *Spicil. Zool.*, tab. 9, et *Enc. méth.*, pl. 86, fig. 6—8. Cette espèce est déjà subpentagone; mais il y a deux côtes plus larges, plus convexes: les angles latéraux sont fort saillants; les autres ont un double rang de papilles. La bouche a dix paires de tentacules, qui se subdivisent de suite en un grand nombre de filets courts. Des mers du Cap.

C. Espèces qui ont le corps médiocrement allongé, assez régulièrement pentagone, et les tubes rétractiles disposés sur cinq rangs longitudinaux; la bouche et l'anus bien terminaux; les tentacules au nombre de dix à douze, et ordinairement fort courts.

L'H. PENTACTE; *H. pentactes*, Mull., *Zool. Dan.*, tab. 31, fig. 8, et *Enc. méth.*, pl. 86, fig. 5. Assez petite espèce, commune dans nos mers, d'un brun rougeâtre; le corps partagé assez régulièrement en cinq côtes. Les tentacules au nombre de dix et pinnatifides.

On donne à cette espèce vulgairement le nom de CONCOMBRE DE MER, à cause de sa forme.

L'H. INHÉRENTE; *H. inharens*, Mull., *Zool. Dan.*, tab. 31, fig. 7; *Enc. méth.*, pl. 87, fig. 1—3. Corps allongé, partagé en six par autant de lignes blanches; douze tentacules peu divisés,

denticulés; anus entouré de pointes; tubes préhensiles extrêmement nombreux. Des mers du Nord.

L'H. PELLUCIDE; *H. pellucida*, Mull., *Zool. Dan.*, pl. CXXXV, fig. 1. Dans cette espèce le corps est assez allongé, un peu plus gros au milieu, à six côtes, blanc et translucide; les tentacules sont petits, au nombre de douze, et dentelés. Des mêmes mers.

L'H. LISSE; *H. laevis*, Ot. Fabr., *Faun. du Groenl.*, n.° 345. Cette espèce, qui me paroît avoir beaucoup de rapports avec la précédente, est également lisse, transparente; mais elle n'a que cinq angles, et cinq rangées de lignes et de points. Ses tentacules, au nombre de douze, sont mous, blancs et octofides à l'extrémité. Des mers du Nord.

L'H. PETITE; *H. minuta*, Ot. Fabr., *l. c.*, n.° 346. Extrêmement voisine de la précédente, dont elle diffère en ce qu'elle est toujours plus petite, et surtout en ce que de cinq rangs de papilles les deux supérieurs sont plus espacés, de manière à former un dos presque nu. Les tentacules, au nombre de douze, sont sexfides.

L'H. TENTACULÉE; *H. tentaculata*, Forst., *Banks Mss.* Cette espèce, dont j'ai vu un beau dessin dans la collection de M. Jos. Banks, a quinze pouces de long sur un pouce de diamètre; aussi elle est fort longue, plus épaisse en avant qu'en arrière, où elle se termine par une sorte d'appendice ovale. Les tentacules, au nombre de quinze à seize, sont assez grands et pinnés: il y a cinq doubles rangs de verrues. Il y avoit écrit sur le dessin de Forster, *H. tentaculis frondosis verrucarum ordine quinque*. *Rogit.*, Mai. 27, 1774.

L'H. DE GÆRTNER; *H. Gærtneri*, de Blainv.; *Hydra corallifera*, Gærtner., *Act. angl.*, 1761, p. 75, tab. 1, fig. 5, A, B. Cette espèce me paroît différer de la véritable pentacte, avec laquelle les auteurs la confondent à cause de la forme de ses tentacules.

D. Espèces dont le corps, couvert partout de papilles rétractiles, est ordinairement assez allongé, cylindrique; la peau étant encore assez coriace.

L'H. PAPILLEUSE; *H. papillosa*, Mull., *Zool. Dan.*, 3, p. 47,

tab. 108, fig. 3. Corps allongé, un peu ovale; les tentacules au nombre de dix, et feuilletés. Des îles de Féroë.

L'H. FUSEAU; *H. fusus*, Mull., *Zool. Dan.*, X, 5, 6. Corps fusiforme ou un peu cyatiforme, tomenteux, cendré, rendu rugueux par de petites écailles; dix tentacules denticulés sur les bords et assez courts. Des mers septentrionales.

L'H. IMPATIENTE; *H. impatiens*, Forsk., *Faun. Arab.*, p. 121, pl. 39, fig. B; *Encyc. méth.*, pl. 86, fig. 11. Corps cylindrique, allongé, assez ferme, entièrement couvert de verrues hémisphériques très-saillantes; vingt tentacules fort courts, filiformes et terminés par une sorte de lame septemfide. De la mer Rouge.

E. Espèces dont le corps, tout-à-fait vermiforme, est couvert d'une peau très-molle, sans papilles sensibles; les tentacules au nombre de treize, et régulièrement pinnés.

L'H. A BANDES; *H. vittata*, Forsk., *Faun. Arab.*, p. 121, tab. 37; *Enc. méth.*, pl. 87, fig. 8, 9. Cinq bandes larges, blanches, ponctuées de noir, alternant avec cinq autres, brunes et plus étroites; une série de tubercules transverses sur les bandes blanches. Quoiqu'on ne voie qu'à la loupe les tubes rétractiles, l'animal adhère cependant par ce moyen. De la mer Rouge.

L'H. GLUTINEUSE; *H. reciproans*, Forsk., *loc. cit.*, p. 121, t. 33, fig. A, et *Enc. méth.*, pl. 87, fig. 7. Très-rapprochée de la précédente, dont elle ne diffère peut-être que par l'absence des bandes blanches, et parce que les tentacules sont un peu plus longs: ce n'est peut-être qu'une variété de la même mer.

L'H. penicillus de Muller et Gmelin ne seroit-elle pas une masse buccale d'holothurie sans enveloppe? Quant à celle de Spallanzani, établie par celui-ci, j'ignore ce que c'est. (DEB.)

HOLZHÆHER (*Ornith.*), un des noms allemands du geai, *corvus glandarius*, Linn. (CH. D.)

HOLZ-OPAL. (*Min.*) Nom par lequel on désigne, en Allemagne, le bois changé en quartz résinite: c'est comme qui diroit opale ligniforme. Plusieurs pechstein se rapportent à ce Holz-Opal. Voyez QUARZ XYLOÏDE RÉSINITE. (BAARD.)

HOLZ-STEIN (*Min.*), nom généralement adopté en Alle-